



**DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE  
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 313-90-2021  
ADOPTÉ LE 15 NOVEMBRE 2021**

L'article 3 du règlement numéro 313-90-2021 a pour objet de modifier le plan de zonage 1 / 2 du règlement de zonage 313-1992 en retirant les lots numéros 6 424 892 à 6 424 898 inclusivement et le lot numéro 6 455 642 de la zone H-26 de manière à créer la zone H-45.

L'article 4 du règlement numéro 313-90-2021 a pour objet de modifier la grille de spécifications du zonage afin de créer la zone H-45 et y autoriser les usages suivants, à savoir:

- . Habitation unifamiliale;
- . Habitation bifamiliale;
- . Parcs et espaces verts.

L'article 5 du règlement numéro 313-90-2021 a pour objet de définir certaines normes applicables à la zone H-45.

Je (nous), soussigné(s), personne(s) intéressée(s) par les règlements d'urbanisme de la Municipalité, demande ou demandons que les dispositions contenues à l'article ou aux articles \_\_\_\_\_ du second projet de règlement n° 313-90-2021 soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter concernées.

NOM ET prénom	adresse	Zone	Qualité					Signature
			d	p	o	cp	co	

**Qualité:** d: domicilié p: propriétaire o: occupant cp: copropriétaire co: co-occupant

**DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ:  
24 NOVEMBRE 2021, 16 h 45**